



18.03.2017

## LE POINT DE VUE

PASCAL BOEY ET CHRISTIAN BAZIRE

### La goutte d'eau...

► La filière équine qui représente 55.000 entreprises, qui génèrent une activité économique importante avec 180.000 emplois directs et indirects, principalement dans les régions rurales - ce qui est un atout formidable pour la vitalité de nos territoires - est en grand danger.

La concurrence sur le marché des jeux a été déstabilisée à plusieurs reprises, sans que la fiscalité des paris hippiques ne soit révisée pour tenir compte de ce nouvel environnement, alors que la loi de 2010 stipulait bien que l'équilibre des filières était essentiel.

L'ouverture aux paris sportifs du marché des jeux sur Internet et leur autorisation de commercialisation dans le réseau physique de la FDJ a marqué le début d'une baisse des recettes des paris hippiques.

En 2013, le passage au taux plein

de TVA (20 %), imposé par Bruxelles, a eu des effets économiques et sociaux catastrophiques pour les socioprofessionnels conduisant à une baisse importante des investissements, qui mettent en péril les emplois de la filière dans des territoires ruraux déjà en grande difficulté.

En 2015, la séparation des masses, imposée au PMU par l'Autorité de la Concurrence, a perturbé et pénalisé les turfistes avec des rapports différents sur les réseaux en dur et Internet. Elle aura été au final sans effet sur la part de marché de chaque opérateur online.

Aujourd'hui, l'accord donné par l'État à la FDJ d'expérimenter le live betting sur les paris sportifs dans 100 points de vente fait peser une nouvelle menace grave sur le financement de la filière des

courses.

C'est ainsi que LeTrot, France Galop, la Fédération Française d'Équitation, la Société Hippique Française, la Société Française des Équidés de Travail et 35 associations et organisations de la filière équine ont signé le 27 février un appel aux pouvoirs publics pour un retour au taux réduit de TVA. Il s'agit d'un acte fondateur de l'unité de la filière cheval. C'est, en effet, la première fois que se réunissent avec autant de détermination l'ensemble des acteurs représentatifs de nos activités. Par ailleurs, conscient des enjeux, par une lettre à nos ministres de tutelle le 24 février dernier, les associations représentatives socioprofessionnelles des courses hippiques saisissent le gouvernement pour l'alerter sur les menaces aggravées qui pèsent à nouveau sur les circuits financiers

de notre économie et attirer son attention sur les effets dévastateurs pour l'ensemble de la filière cheval d'un nouveau bouleversement de la concurrence des jeux et paris gérés par l'État, avec les prochains jeux en live betting sur les paris sportifs en points de vente. À cet égard, un report de l'autorisation donnée aux paris en live betting est vital pour mettre en place des mesures de concurrence et de fiscalité qui permettront une gestion équitable du marché des jeux.

Nous avons écrit aux candidats à la prochaine élection présidentielle afin d'obtenir des engagements sur la mise en place d'une véritable politique des jeux en France pour assurer la pérennité du financement de la filière équine. Nous attendons leurs réponses. En tout état de cause, nous les questionnerons le 5 avril prochain. Il ne s'agit ni de pleurnicher ni de

quémander, mais d'obtenir une concurrence loyale pour lutter à armes égales et disposer d'une fiscalité adaptée pour assurer la survie des courses qui financent toute une filière.

Inquiets de l'avenir, les jeunes professionnels de la filière cheval appellent à une mobilisation. Ils témoignent de la vitalité et du dynamisme des acteurs socioprofessionnels. Nous soutenons bien évidemment leur démarche. Le rassemblement de tous, dans l'intérêt général de la filière, sera la clé de notre réussite. Seules les batailles que l'on ne mène pas sont perdues d'avance. Alors battons-nous.

**Pascal Boey, président du Syndicat National des Propriétaires de Trotteurs (SNPT), et Christian Bazire, président du Syndicat des Entraîneurs Drivers et Jockeys de Trot (SEDJ)**

Signez la pétition sur : [lechevalvama.fr](http://lechevalvama.fr)

